SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Conférence Nationale du Handicap : L'École a besoin du secteur médico-social

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES HANDICAP



Les attentes sont fortes concernant l'école inclusive où la marche forcée engagée pendant le premier quinquennat a abouti à des situations difficiles, parfois ingérables, qui maltraitent familles et élèves et mettent en difficulté les équipes éducatives.

Les attentes sont fortes concernant l'école inclusive où la marche forcée engagée pendant le premier quinquennat a abouti à des situations difficiles, parfois ingérables, qui maltraitent familles et élèves et mettent en difficulté les équipes éducatives. La réussite de l'école inclusive était le premier engagement de la Conférence en 2020 et l'UNSA Éducation partage cet objectif. Mais il reste irréalisable sans mettre en œuvre les dispositifs, les ressources et les moyens humains qui doivent la porter.

Le président s'est félicité de l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap accueillis à l'École, une approche qui pose problème, car c'est la qualité de l'accueil qui doit être maintenant à tout prix améliorée.

Certaines évolutions sont à saluer : Les Accompagnant·es des Élèves en Situation de Handicap (AESH) subissaient des contrats à temps partiel et leur passage aux 35 heures annoncé dernièrement par Emmanuel Macron est une bonne nouvelle (mais qui tarde toujours à se concrétiser). La question de leur formation, de leur rémunération et de leur valorisation continue toutefois à se poser.

La réforme des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIAL) était attendue mais n'a pas été évoquée. L'idée évoquée d'un service public du repérage du handicap va dans le bon sens, alors que les attentes de notifications deviennent insupportables, mais le flou doit être dissipé sur les personnels qui assureraient cette mission, sous peine de décrédibiliser la parole publique.

L'UNSA Éducation, en revanche, dénonce l'effet d'annonce concernant les « enseignants-référents » dans toutes les écoles et toutes les circonscriptions. Le fourre-tout du « pacte » de revalorisation va introduire des « personnels ressources » du premier degré à la disposition de leurs collègues, alors que des milliers d'enseignant·es passent une certification exigeante, le CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'École Inclusive) qui pourrait être mieux déployée si le ministère débloquait des moyens de remplacement permettant à plus d'enseignant·es de s'y engager. Le dispositif RASED permet de prendre en charge les élèves en difficulté avec des personnels spécialisés, à travers un travail d'équipe. Le ministère va-t-il continuer de refuser de les intégrer dans cet acte 2 alors qu'ils ont démontré leur efficacité ?

L'UNSA Éducation salue l'intégration de la voie professionnelle, du temps péri-éducatif et de l'enseignement supérieur, avec des universités pilotes et les points supplémentaires dans l'attribution des bourses, dans les mesures annoncées. Des pistes intéressantes avaient aussi émergé dans les concertations, par exemple l'emploi d'éducateurs et d'éducatrices spécialisé·es dans les écoles pour aider les équipes à prendre en charge les situations difficiles, notamment les élèves à comportement perturbateur. Cette idée a été expérimentée et fonctionne, mais elle nécessite un plan d'attractivité pour ce métier où on peine à recruter. Notre fédération aurait souhaité que le rôle majeur des personnels de santé et social de l'éducation nationale soit aussi valorisé dans cet acte 2 de l'école inclusive.

En conclusion, ces annonces ne peuvent être efficaces sans un engagement plus fort du secteur médico-social. C'est pourquoi l'UNSA Éducation sera particulièrement attachée à la réalisation de la création annoncée de 50 000 places dans les établissements médico-sociaux. Pour l'UNSA Éducation, le principe de l'école inclusive n'est pas incompatible avec des parcours souples impliquant les établissements médico-sociaux. La question des moyens proposés effectivement aux personnels sera déterminante dans la réussite de l'acte 2, qui ne peut se satisfaire d'effets d'annonces dont on sait à l'avance qu'ils ne sont pas réalisables. L'Ecole a besoin, pour remplir sa mission inclusive, non plus de « personnels ressources », mais de personnels formés, qui prennent en charge les besoins particuliers des enfants, au côté et en coopération avec les enseignant.es. Alors, maintenant, aux actes !

Ivry sur Seine, le 26 avril 2023,

Frédéric MARCHAND, secrétaire général de l'UNSA Éducation